



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Formation des enseignant·es : rassemblement et boycott du CSA-MEN

Unité des organisations de l'ESR contre le projet

11 juin 2024

À l'appel de l'intersyndicale ESR rassemblant les organisations CGT, FSU, FO, UNSA, un rassemblement a été organisé ce mardi 11 juin, à l'occasion du CSA du ministère de l'Éducation nationale (MEN), pour demander le report du projet de réforme de formation des enseignant·es et des concours. Les élu·es du CSA-MEN ont boycotté l'instance qui devait discuter du projet et ont rejoint le rassemblement et ont lu leur déclaration (voir ci-dessous). La CGT FERC Sup note que, pour la 3ème fois, le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) a annulé le CSA (séance du 20 juin) : il n'est toujours pas prévu de présenter formellement ces textes qui pourtant impactent fortement l'ESR public.

Alors que le président de la République a dissous l'Assemblée nationale et que les ministres doivent préparer leurs cartons, il est urgent d'abandonner ce projet qui se fait contre les personnels.

La CGT FERC Sup réaffirme ses revendications pour une formation des enseignant·es universitaire, attractive et émancipatrice :

- Elle est favorable à un concours en fin de L3, mais avec ensuite un véritable statut d'élève fonctionnaire pendant 2 ans pour les lauréat·es.
- Les étudiant·es élèves fonctionnaires ne doivent pas être des moyens d'enseignement servant à pallier la pénurie structurelle de postes d'enseignant·es.
- Le caractère universitaire de la formation des enseignant·es, avec des diplômes universitaires professionnalisants doit être conforté : contenus de formation élaborés par les universités et non l'employeur Éducation nationale, avec une combinaison de disciplinaire et de professionnel. La formation ne peut être utilitariste et se limiter à un matraquage aux « valeurs de la République et laïcité ».
- La CGT FERC Sup revendique le maintien des personnels des INSPE dans les universités. Elle revendique le retrait de la réforme du gouvernement et l'ouverture de négociations.

Pour que la réforme réussisse, il faut des moyens et du temps. Cette réforme ne peut se faire à moyens constants et dans l'urgence.



Déclaration FSU, FO, CGT et SNALC au CSA-MEN avant le boycott de la séance

Les organisations syndicales représentatives FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action, et SNALC ne siègeront pas à ce CSA MEN du 11 juin. Lors de celui-ci nous sommes invités à émettre un avis sur des textes qui vont dégrader profondément la formation initiale. Nous dénonçons la méthode employée, en dépit de nos multiples alertes, vous avez continué d'avancer sans respecter le dialogue social. Aucun état des lieux après les dernières réformes, aucune étude d'impact, aucun document officiel envoyé dans de bonnes conditions (quand ils n'ont pas été découverts sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire d'autres acteurs du système éducatif). La multilatérale et la bilatérale de décembre n'ont même pas été suivies d'une transmission d'informations stabilisées. Guidés avant tout par un agenda politique, vous avez passé outre ces impératifs qui relèvent pourtant des incontournables de la démocratie sociale.

Les transformations proposées sont plus qu'inquiétantes. Les premières mesures indispensables pour renforcer l'attractivité du métier sont celles d'une amélioration des salaires et des conditions de travail. En lieu et place de ces mesures vous proposez une réforme où le lauréat du concours n'aura pas le statut de fonctionnaire stagiaire et sera gratifié à hauteur de 900 euros. Pour quel concours de la fonction publique de catégorie A, oserait-on imposer cela ?

Les lauréat-es seront affecté-es dès le M1, sans statut et devront avec 900 euros déménager, vivre tout ceci pour une année qui ne sera pas prise en compte dans l'avancement. Avec une possibilité de barrage en fin de master1. Le concours ne donnerait même plus la garantie de pouvoir être fonctionnaire stagiaire ! Cette réforme crée de plus une inégalité devant le concours pour les PE : création de licences spécifiques, dites LPPE, qui dispensent de passer les épreuves d'admissibilité.

L'engagement de 4 ans demandé aux lauréat-es sous peine de devoir rembourser est inconséquent au regard du statut de l'année de formation.

De plus, à ce jour, à moins de 3 mois de la rentrée scolaire et en l'état actuel, de nombreuses questions sont restées sans réponse, notamment celle de la poursuite d'études pour les reçu-es collé-es. De nombreux sujets n'ont pas encore été abordés : contenu de la formation initiale, titularisation, réorientation possible... Les formateurs et formatrices ne savent pas quel sera leur avenir et ce qu'ils et elles devront enseigner dès la rentrée 2024. Les étudiant-es ne connaissent ni les attendus de la formation, ni les maquettes des concours.

Les projets de maquettes des concours, les contenus envisagés montrent le mépris pour nos métiers ainsi que le peu de reconnaissance et de considération pour la qualification des personnels enseignants et CPE. Quant aux sujets zéro du CRPE qui ont, là-encore, fuité sur les réseaux sociaux, ils relèvent d'une profonde déconsidération pour les professeur-es des écoles. Pour toutes ces raisons, il est inconséquent pour l'avenir de nos métiers et pour l'avenir de la jeunesse de laisser les textes en l'état.

La crise d'attractivité s'enracine dans la durée et le gouvernement fait le choix de l'aggraver avec une réforme précipitée. Le texte statutaire transmis aux organisations syndicales relève d'un mépris et d'une provocation envers les futur-es enseignant-es jamais égalés concernant la rémunération, la formation et l'affectation et laisse des vides statutaires très importants.

Les organisations FSU, FNEC FP FO, CGT Educ'action, SNALC demandent d'urgence au ministère de suspendre cette réforme, de prendre le temps d'une vraie concertation et d'envisager une réforme qui relancera réellement l'attractivité du métier.

